



SOCIETAL  
IMPACT  
FORUM ETHIBEL

CO2LOGIC

# PROJETS DE RÉDUCTION DE CO<sub>2</sub> RÉDUCTION DE L'IMPACT CLIMATIQUE DÉCLARATION DE CERTIFICATION 2023



**Forum Ethibel** est une association belge qui promeut activement la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et l'investissement socialement responsable (ISR) afin d'accélérer la transition vers une société plus durable. À cet effet, Forum Ethibel développe des produits et des services visant à **favoriser un comportement transparent et durable sur les marchés financiers**.

Un **certificat Forum Ethibel** offre la garantie du respect des règles édictées par le client et permet de confirmer et de communiquer ce fait aux parties prenantes.

À l'attention des parties prenantes de CO2logic,  
À l'attention des particuliers et des entreprises qui souhaitent réduire leur empreinte climatique,  
À l'attention du public,

L'asbl Forum ETHIBEL<sup>1</sup> a été chargée par CO2logic S.A. de mener un contrôle professionnel indépendant des aspects financiers et fondamentaux de sa comptabilité relative au dioxyde de carbone, surtout en ce qui concerne les mécanismes de compensation. Pour de plus amples informations, consultez le site : [www.co2logic.com](http://www.co2logic.com).

CO2logic souhaite notamment (1) **faire contrôler la réaffectation des fonds collectés** et (2) **leur conformité au Code de Compensation CO<sub>2</sub>** élaboré par ses soins.

**Forum ETHIBEL** a examiné le fonctionnement de CO2logic en ce qui concerne son commerce de crédits de compensation du carbone.

Lors de l'exécution de nos activités de contrôle, nous avons pu compter sur la pleine coopération administrative de CO2logic. Nous avons reçu tous les renseignements complémentaires que nous avons demandés. La présente déclaration concerne l'exercice 2022. Notre contrôle s'est déroulé de manière totalement conforme aux dispositions du contrat. Il s'agit du seizième certificat annuel délivré à CO2logic.

CO2logic souhaite respecter les prescriptions de son Code de Compensation CO<sub>2</sub>, lequel propose des critères tels que l'additionnalité, la transparence, la traçabilité et la permanence des réductions de CO<sub>2</sub>. CO2logic a mis ce code à jour au cours du premier semestre de 2015.

## Code de Compensation

CO2logic suit les directives du **Mécanisme de Développement Propre (MDP)**, celles de la **Gold Standard Foundation (GSF)** et celles du **registre Verra (VCU)**. Les crédits du MDP sont connus sous le nom de **réductions d'émissions certifiées (CER)** et les crédits de la GSF sous le nom de **réductions volontaires d'émissions (VER)**. Ces crédits permettent aux pays du Nord de compenser leurs émissions en achetant des crédits de réduction de carbone dans le Sud.

Les **CER** ont été créées pour les réductions d'émissions de CO<sub>2</sub> de projets répondant aux critères du MDP et appliqués dans des pays signataires du Protocole de Kyoto et sont situés dans le Sud du monde. Plus d'informations sur <http://cdm.unfccc.int/methodologies/index.html>.

Les **VER** ont été créées pour les réductions d'émissions de projets durables qui suivent les critères stricts de la Gold Standard Foundation. Le système Gold Standard permet aussi d'acheter des crédits CO<sub>2</sub> d'un projet appliqué dans un pays non signataire du Protocole de Kyoto. Il s'agit de crédits de projets en phase de démarrage après l'approbation du **Mécanisme de Développement Propre (MDP)**.

Les critères de la Gold Standard Foundation pour déterminer les réductions d'émissions sont du même niveau de qualité que les critères du CDM. La différence réside dans le fait que les projets Gold Standard

suivent une approche plus holistique en accordant une certaine importance à l'impact économique, social et environnemental, en plus du CO<sub>2</sub>. De petits projets ayant souvent un impact social considérable peuvent ainsi bénéficier d'une approche plus pragmatique, ce qui contribue à leur faisabilité. Plus d'informations sur : [www.goldstandard.org](http://www.goldstandard.org).

Le registre Verra délivre des crédits sous la forme d'unités de carbone vérifiées (VCU). Pour plus d'informations, consultez le site <https://verra.org/>.

**Plan Vivo** a pour objectif d'éviter les émissions au travers de projets qui soutiennent les petites communautés locales dans la gestion durable des ressources naturelles. Ces projets tiennent compte du climat, des moyens de subsistance et de l'écosystème. Plus d'informations sur : <http://www.planvivo.org/>.

## Projets de compensation

Quinze projets ont été validés et approuvés au titre du Mécanisme de Développement Propre par le Secrétariat de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques), un projet a été approuvé par Plan Vivo et les vingt-et-un projets restants ont été validés par La Gold Standard Foundation.

Projet	Pays	Code
Développement et distribution de <b>poêles à charbon de bois économes en énergie et efficaces sur le plan énergétique</b> pour remplacer les poêles plus polluants et réduire la consommation de bois et, par conséquent, la déforestation et la dégradation des sols. Ces poêles permettent également de réduire la pollution atmosphérique et l'émission de gaz nocifs.	Chine	GS 949
		GS 3448 - GS2893
	Rwanda	
	Ghana	GS 407
	Ouganda	GS 6604
	Kenya	GS 5642
	Nigeria	GS 7312
	Burkina Faso	PoA GS 1340 - GS 6419, 6152
	Ouganda	GS 6604
	Bulgarie	VCS 1258
Thaïlande	CDM 4219	
<b>Restauration de pâturages dégradés</b> dans le Sahel burkinabè. Rétablissement de la structure, de la productivité et de la diversité d'origine.	Burkina Faso	Plan VIVO
Utilisation de la technologie de forage pour fournir de l' <b>eau potable</b> . Cette technologie réduit la quantité de bois de chauffage utilisée par les ménages dans le processus de purification de l'eau et la quantité de dioxyde de carbone émise.	Rwanda	GS 6598
		PoA GS 1247 - GS 6838 & PoA GS 5047- projets variés
	Rwanda	
	Ouganda	PoA GS 1247 – projets variés
		GS 4425, 4426, 3969
	Inde	VCS 669
	Inde	VCS 927
	Turquie	GS 398
Projet dans les <b>industries de l'énergie</b> : Projet de gestion des gaz de décharge, Salvador Da Bahia	Brésil	VCS 1902

Projet	Pays	Code
Construction et exploitation d'une <b>centrale solaire</b> . Aujourd'hui, la consommation d'énergie est encore principalement dominée par le bois de chauffage, tandis que l'énergie solaire est largement sous-exploitée.	Inde	GS 5928
<b>Réduction de la déforestation</b> en améliorant les conditions de vie des communautés. Cela génère des bénéfices en termes de climat, de société et de biodiversité.	RD Congo	GS 5618
	Bolivie	GS2951
Stimulation de la <b>conservation des forêts et de l'agriculture durable</b> en augmentant le revenu et le bien-être des agriculteurs locaux (de manière durable) et en évitant la perte incontrôlée de forêts.	Kenya	VCS 1225
	Guatemala	VCS 1541
	Zambie	VCS 1532
	Kenya	VCS 612
	Zimbabwe	VCS 902
Projet d'énergie renouvelable <b>hydroélectrique</b> .	Liberia	VCS 1665
	Indonésie	VCS 488
	Indonésie	CDM 4118
	Vietnam	CDM 3442

## (1) Réaffectation des fonds collectés

Le certificat de l'année dernière mentionnait que 88,5 % de la compensation carbone vendue aux clients en 2021 était effectivement compensée à la fin de l'année 2022. À la date du 5 décembre 2023, ce pourcentage est de 99 %. Le pourcentage manquant représente 2184 crédits carbone, soit 2184 tonnes de CO<sub>2</sub>.

A la date du **5 décembre 2023**, **99%** de la compensation carbone vendue aux clients en 2022 était en équilibre avec les tonnes effectivement compensées par les projets cités précédemment.

Ce pourcentage n'est pas à 100% en raison d'un projet ayant connu des retards. Cela représente 8000 crédits carbone (8000 tCO<sub>2</sub>) en 2022. Le client de CO<sub>2</sub>logic est conscient de la situation.

## (2) Conformité au Code de Compensation

La section suivante explique comment la compensation carbone de CO<sub>2</sub>logic est conforme à leur Code de Conduite sur les points suivants : *Assurer l'additionnalité, la transparence, la traçabilité et la permanence des réductions de carbone.*

### Additionnalité

*L'additionnalité* garantit que le soutien apporté à un projet contribue à une réelle réduction du carbone. Cela signifie que sans le soutien financier des clients de CO<sub>2</sub>logic, ces projets ne seraient pas entrepris. Les projets de compensation ont été sauvegardés par le **Mécanisme de développement propre (MDP)** et la **Gold Standard Foundation (GSF)** dans la mesure du possible en termes d'additionnalité.

### Transparence

Cette certification vise également à confirmer la transparence et l'authenticité de la neutralité carbone annoncée dans les factures aux entreprises, projets et particuliers. Forum Ethibel a reçu toutes les factures et n'a détecté aucun écart négatif entre la compensation carbone annoncée et le carbone effectivement compensé ou en cours de compensation.

En raison des défis de la demande croissante comme expliqué ci-dessus, certaines compensations ont dû être faites avec d'autres projets que celui annoncé et facturé aux clients. Les crédits carbone vendus ont alors été alloués à d'autres projets – comparables. En général, les clients ne sont pas conscients du fait que les projets qu'ils ont choisis peuvent être remplacés au cas où le projet qu'ils ont choisi n'a pas tenu ses promesses. Comme il s'agit d'une question récurrente, nous conseillons à CO<sub>2</sub>logic d'améliorer les termes et conditions et/ou la communication envers les clients.

## Traçabilité

À l'exception des crédits carbone qui ne sont pas compensés, nous avons examiné les certifications de compensation reçues par le **Mécanisme de Développement Propre (MDP)**, **Verified Carbon Standard (Verra)** et la **Gold Standard Foundation (GSF)** et avons conclu que les lots de compensation sont tous liés à un seul numéro de crédit carbone.

## Permanence

La *permanence* garantit que la compensation carbone a des bénéfices durables dans le temps. Comme en ce qui concerne l'additionnalité, le choix de projets labellisés VCS et Gold Standard assure la permanence de la compensation car ils fixent des critères précis pour les crédits carbone.

## Conclusion

La portée de la compensation carbone a toujours été indiquée sur les factures. L'additionnalité, la traçabilité et la permanence sont garanties par les normes du **Mécanisme de Développement Propre (MDP)**, **Verified Carbon Standard (Verra)** et **Gold Standard Foundation (GSF)**.

CO2logic a **compensé 99 % des crédits carbone vendus** en 2021 et 2022. Au total, 10 184 tonnes de CO2 n'ont pas été compensées. Malgré les revers subis par ce projet, le client a décidé de continuer à investir dans le projet.

Tous les autres crédits carbone ont été compensés soit avec le projet correspondant, soit avec un projet similaire. CO2logic pourrait avoir besoin d'améliorer sa **transparence** pour informer ses clients de l'état des projets.

Par conséquent, nous déclarons que, pour les exercices 2021 et 2022, les investissements réalisés pour les contributions de compensation par CO2logic sont conformes aux objectifs et au Code de conduite, étant donné que **CO2logic** a été transparent envers le client lorsque la compensation n'a pas eu lieu et que le client n'a pas souhaité être remboursé. CO2logic gère la comptabilité carbone de ses échanges de crédits au mieux de leurs possibilités.

Bruxelles, le 14 décembre 2023,  
Forum ETHIBEL asbl,



Kenny Frederickx,  
Directeur général



Sophie Brassinne,  
Agente de recherche

**Forum Ethibel**  
[info@Ethibel.org](mailto:info@Ethibel.org)  
[www.forumEthibel.org](http://www.forumEthibel.org)

<sup>i</sup> **Forum Ethibel** est une association belge créée en 1992 et reconnue en tant qu'expert de la notation, du contrôle indépendant et de la certification de produits et services financiers et non financiers répondant à des critères éthiques et sociaux précis.